



**Rapport du Comité de promotion et de développement des marchés sur la réunion du 30 mars 2011**

1. Le Comité de promotion et de développement des marchés, présidé par M. Henry Ngabirano (Ouganda), s'est réuni à Londres le 30 mars 2011 pour la première fois en vertu de l'Accord de 2007.

**Point 1 : Adoption de l'ordre du jour**

2. Le Comité a adopté le projet de l'ordre du jour figurant dans le document PM-1/11 Rev. 1.

**Point 2 : Président et Vice-président**

3. Le Comité a décidé de nommer M. Henry Ngabirano (Ouganda) au poste de président et un représentant de l'Union européenne<sup>1</sup> au poste de vice-président pour 2010/11.

**Point 3 : Activités concernant la promotion**

**Point 3.1 : Réseau *CoffeeClub* de l'OIC**

4. Le Directeur exécutif par intérim a déclaré que, comme il avait été indiqué en septembre 2010, l'OIC a mis en place un protocole d'accord qui confie la gestion du réseau au consultant (P&A International Marketing) en vue de récupérer une partie des investissements initiaux de l'Organisation (114 500 dollars). Les Membres intéressés peuvent consulter le texte du protocole d'accord sur demande.

---

<sup>1</sup> *Nom à confirmer.*

5. Le consultant a fait une présentation sur le réseau *CoffeeClub* qui a été remanié, sans frais supplémentaires pour l'OIC (le texte de cette présentation est disponible à la section présentations techniques du site web de l'OIC (<http://dev.ico.org/presents/presentation1011.htm>). Il a indiqué que le site avait été mis à jour selon un principe de "connexion du monde du café" et qu'il sera opérationnel dans les deux ou trois prochaines semaines sous la nouvelle appellation de "*CoffeeClub*". Il est prévu qu'il serve d'espace du café, plate-forme conviviale et moderne permettant aux utilisateurs d'afficher des profils, des opinions et des liens et de trouver des informations sur le café et des débouchés commerciaux. La nouvelle mise en page offre une option de personnalisation à chaque utilisateur. Il existe trois types de communautés (premier niveau, niveau amélioré et niveau supérieur) et un forum avec des vidéos et des photos. Les objectifs du site web remanié sont d'augmenter le nombre de visites et de membres, de créer des partenariats avec des entreprises et institutions, de lancer de nouveaux services et applications et de développer la durabilité économique. En conclusion, *CoffeeClub* est un réseau social gratuit et facile d'accès, avec plus de 1300 membres, qui reçoit 50 000 visites et 130 000 visualisations de pages par an, à partir de 170 pays. Il offre une plate-forme entièrement personnalisable et est l'un des réseaux sociaux les plus avancés du monde du café. Le consultant encourage les Membres à utiliser le nouveau site web et à le promouvoir dans leur pays.

6. Le Comité a pris note de ce rapport et a remercié le consultant pour ce point de la situation, en notant qu'un lien vers le *CoffeeClub* a été mis sur la page d'accueil de l'OIC.

**Point 3.2 : Programmes de promotion de la consommation de café**

7. Le consultant a indiqué que l'entrée en vigueur de l'Accord de 2007 donnait l'occasion de faire le bilan des programmes et activités de l'OIC visant à promouvoir la consommation du café. La consommation croît actuellement de 2 à 2,5% par an, les taux de croissance les plus élevés étant enregistrés dans les pays producteurs et les marchés émergents. Cette tendance pourrait ne pas se poursuivre étant donné que les prix du café vert sont élevés, les stocks sont bas et les marges des torréfacteurs sont réduites. L'OIC a toujours joué un rôle important de catalyseur dans la promotion de la consommation, avec des activités comme des festivals du café, des programmes sur le café et la santé et le Guide séquentiel de promotion de la consommation de café, et devrait se placer dans une perspective à long terme pour veiller à ce que la consommation future garde son dynamisme. Il a suggéré que l'Organisation analyse les réalisations passées, y compris les enseignements qui en ont été tirés, l'impact des activités de promotion, le passage en revue des initiatives et des stratégies des pays producteurs et des entreprises du café pouvant augmenter la consommation de café, et l'identification des obstacles à la consommation.

Elle pourrait alors élaborer un plan stratégique sur la meilleure façon d'aborder la promotion à l'avenir et créer des projets de recherche des fonds, en tenant compte des sources potentielles de financement. Le Comité a pris note de ces renseignements.

**Point 3.3 : Le café et la santé**

8. Le Directeur exécutif par intérim a déclaré que le Conseil consultatif du secteur privé (CCSP) a reçu des rapports sur le programme *Positively Coffee* et Les professions de la santé – Programme d'éducation au café (HCP-CEP) à sa réunion du 28 mars 2011. S'agissant du programme HCP-CEP, qui est cofinancé par l'Institut scientifique d'information sur le café (ISIC) et les secteurs nationaux du café, neuf pays participent à cette initiative qui donne des résultats concrets. En ce qui concerne le programme *Positively Coffee*, cette activité est désormais entièrement financée par l'ISIC. L'environnement de ce programme évolue à la lumière de la législation de l'Union européenne sur les allégations en matière de santé, qui comporte des exigences très strictes quant à la justification scientifique des allégations. Le programme a fait l'objet d'améliorations, avec une nouvelle identité de marque, et un nouveau site web est en cours de création et sera fusionné avec celui du Centre d'information scientifique sur le café (CoSIC). La collaboration entre l'ISIC et l'OIC est à l'examen et se poursuivra. Il a noté que si l'Organisation ne contribuait pas au programme d'une manière ou d'une autre, il serait difficile de le maintenir sous l'égide de l'OIC. Bien que les ressources du Fonds de promotion soient presque épuisées, il est important pour l'OIC de maintenir des liens avec cette initiative, dans la mesure du possible. Le Comité a pris note de ces renseignements.

**Point 3.4 : Recherche**

9. Le Directeur exécutif par intérim a déclaré qu'en 2009/10, les Membres exportateurs avaient décidé de faire une contribution financière de 2 000 dollars à la 23<sup>e</sup> Conférence internationale sur la science du café, qui a eu lieu à Bali (Indonésie) du 3 au 7 octobre 2010. L'Association pour la science et l'information sur le café (ASIC) a exprimé ses remerciements pour cette contribution et l'Économiste principal a représenté l'Organisation à cet événement. L'ASIC finalise les actes de la Conférence qui pourront être consultés à la bibliothèque de l'OIC en temps voulu. Lors de la réunion du Comité, le représentant local de l'ASIC en Indonésie a exprimé ses remerciements pour la contribution de l'OIC à la Conférence, qui a réuni plus de 300 délégués de 34 pays.

10. Le Comité a pris note de ce rapport et a noté que la prochaine Conférence aurait lieu au Costa Rica en 2012, et que tous les Membres étaient encouragés à y participer.

**Point 4 : Mise en œuvre du programme d'amélioration de la qualité du café (PAQ)**

11. Le Directeur exécutif par intérim a présenté le document PM-4/11 dans lequel figure un rapport sur le PAQ pour les années civiles 2005 à 2010. Il a déclaré que 28 pays (représentant 65% des exportations mondiales pendant cette période) appliquaient la Résolution 420. Pendant cette période, le volume de café vert exporté par les Membres qui fournissent régulièrement des informations s'est établi en moyenne à 56,6 millions de sacs, sur un total des exportations mondiales de café vert de 87,5 millions de sacs.

12. Le Directeur exécutif par intérim a également présenté le document PM-3/11 dans lequel figure un rapport sur les classifications des Arabicas et des Robustas pour les années civiles 2005 à 2010. Dans le cas des Arabicas classés par l'ICE pendant la période considérée, les acceptations au test de calibrage ont été en moyenne de 92%. Les résultats des tests de dégustation se sont améliorés par rapport au taux d'acceptation de 72% en 2006, pour passer à plus de 85% en 2010, tandis que les acceptations au test de couleur ont chuté, de 98% en 2005 à 86% en 2010. Le volume de Robusta classé par NYSE Euronext de 2005 à 2010 comme inférieur aux normes de la Résolution 420 s'élève à 9,07 millions de sacs (63,2%) sur un total de 14,35 millions de sacs. En 2009, un grade "P, qui s'applique au café supérieur aux grades usuels de classification, a été introduit, et 196 667 sacs ont reçu cette classification. Le volume de café classé par NYSE comme inférieur aux normes représentait donc 65% du volume total classé. Le Viet Nam était l'origine de la plus grande quantité de café rejeté, avec 6,46 millions de sacs au cours de la période. L'introduction de nouvelles normes de qualité au Viet Nam et l'augmentation de la taille des lots classés par NYSE (de 5 à 10 tonnes) ont peut-être contribué à une chute de près de 88% du volume de café classé (considéré comme inférieur aux normes du PAQ), de 1,63 millions de sacs en 2009 à seulement 201 000 sacs en 2010.

13. Le Directeur exécutif par intérim a également déclaré qu'il avait diffusé le document ED-2100/10 dans lequel il demandait aux Membres d'envoyer à l'OIC les informations les plus récentes sur leurs normes nationales de qualité du café, y compris les systèmes de calibrage et de classification, ainsi que des copies des documents pertinents, en vue du passage en revue des normes de qualité lors d'une réunion future. Seuls la Colombie et l'Équateur ont répondu à ce jour et il a exhorté tous les Membres à envoyer ces informations à l'OIC. Enfin, il a noté que, comme indiqué lors de la réunion du CCSP du 28 mars 2011, le *Global Coffee Quality Research Institute (GCQRI)*, initiative qui vise à augmenter la qualité à la dégustation et les volumes disponibles de café de spécialité au moyen de la recherche dans les pays d'origine, a tenu sa première réunion en octobre 2010 et devrait se réunir à nouveau en avril 2011 au Nicaragua.

14. Le Comité a pris note de ces informations et des documents PM-3/11 et PM-4/11. Il a en outre noté que, depuis le 23 février 2011, le Brésil met en œuvre un programme de normes de qualité applicables au café industriel vendu sur le marché intérieur, avec une norme de qualité minimale tenant compte de la teneur en humidité et de la pureté. Le programme comprend une formation des classificateurs de café. Lorsque les normes seront pleinement appliquées, la deuxième phase inclura l'évaluation sensorielle du café. Enfin, le Comité a noté l'importance de l'amélioration de la qualité du café comme moyen d'augmenter la consommation du café.

**Point 5 : Questions phytosanitaires**

15. Le Directeur exécutif par intérim a déclaré que le CCSP avait reçu un point de la situation des questions phytosanitaires lors de sa réunion du 28 mars 2011. L'OIC a diffusé les documents ED-2087/10 et ED-2100/10 dans lesquels les Membres étaient invités à envoyer le détail des LMR des pesticides utilisés dans la production de café et le détail de la méthodologie utilisée pour calculer les LMR, ainsi que les études pertinentes. Des réponses ont été reçues en provenance des pays suivants : Brésil, Colombie, Costa Rica, Équateur, Union européenne, Kenya et Rwanda. Il a rappelé à tous les Membres d'envoyer des informations actualisées afin qu'un rapport puisse être préparé pour une prochaine réunion. Enfin, il a indiqué que le Comité du *Codex Alimentarius* sur les résidus de pesticides se réunira à Beijing du 4 au 9 avril 2011.

16. Le Comité a pris note de ces renseignements et d'un point de la situation concernant l'acrylamide aux États-Unis, en particulier dans l'État de Californie (Proposition 65 qui porte sur les risques pour l'eau et l'environnement). Des poursuites judiciaires ont été engagées contre des entreprises du secteur du café, alléguant qu'elles ont omis de signaler que le café contenait de l'acrylamide. L'Association nationale du café des États-Unis a mis en place une défense commune sur cette question. Un autre procès en Californie, lié à une action du Sierra Club, se traduirait, en cas de défaite, par l'inscription du café dans les listes du code du travail et de la Proposition 65, comme potentiellement cancérigène. Le résultat pourrait être que l'emballage devrait inclure des avertissements que le café contient des substances cancérigènes. Si ces actions réussissent, elles pourraient avoir un effet d'entraînement et générer de la publicité négative sur les effets du café sur la santé, qui pourrait avoir une incidence sur la consommation ainsi que des implications financières sur les emballages, etc.

**Point 6 : Promotion et développement du marché dans le cadre de l'Accord de 2007 et**

**Point 7 : Financement du développement et de la promotion des marchés**

17. Le Comité a décidé d'examiner conjointement les points 6 et 7. Le Directeur exécutif par intérim a déclaré qu'un plan d'action pour la promotion élaboré dans le cadre de l'accord précédent avait été distribué pour information (document PC-13/03 Rev. 2), et qu'une analyse des dépenses du Fonds de promotion pendant l'accord précédent avait également été préparée (PC-56/09). Le mandat du Comité (annexe IV du document ICC-106-4) dispose qu'il avise le Conseil et lui fait des recommandations sur les questions ayant trait à la promotion de la consommation et au développement des marchés, notamment les plans de développement des marchés, la promotion de la consommation et les activités, y compris des campagnes d'information, la recherche, l'amélioration de la qualité, le renforcement des capacités et les études liées à la production et à la consommation de café, le café et la santé et l'analyse des nouvelles propositions. Il avise également le Conseil et lui fait des recommandations sur les modalités de financement de la promotion et du développement des marchés au moyen de contributions volontaires des Membres, des non membres, d'autres organisations et du secteur privé. Les Membres ont été invités à soumettre des propositions pour la recapitalisation du Fonds de promotion lors des réunions précédentes et, plus récemment, en septembre 2010. Aucune proposition n'a été reçue, bien que le Comité de promotion ait noté à l'époque que le Brésil examinait les moyens de poursuivre les activités de promotion dans le cadre de l'Accord de 2007 et espérait faire une proposition à l'avenir. Il ne reste que 9 139 dollars dans le Fonds de promotion.

18. Le Comité a pris note de ces renseignements et a noté que les Membres devront faire des propositions d'activités futures et examiner les moyens de générer des ressources pour mettre en œuvre des plans de promotion et de développement des marchés. Il a exhorté les Membres à envoyer au Directeur exécutif par intérim des idées sur la façon de développer des activités dans ce domaine et de les financer et a noté que cette question serait examinée plus avant à sa prochaine réunion.

**Point 8 : Questions financières**

**Point 8.1 : Fonds de promotion**

19. Le Directeur exécutif par intérim a déclaré que, comme il a été décidé en septembre 2010, les comptes du Fonds de promotion ne seront pas vérifiés tant que des activités significatives n'auront pas repris et qu'ils seraient distribués pour information. Le Comité a pris note de ces renseignements et des comptes du Fonds de promotion pour l'exercice 2009/10, qui figurent dans le document PM-2/11.

**Point 8.2 : Comptes du Fonds spécial pour l'exercice 2009/10 et rapport du vérificateur**

20. Le Comité a noté que les comptes du Fonds spécial et le rapport du vérificateur pour l'exercice 2009/10 figurant dans le document SF-43/11 doivent être approuvés par tous les Membres exportateurs pendant le Conseil.

**Point 9 : Questions diverses**

21. Aucune question n'a été soulevée sous ce point.

**Point 10 : Date de la prochaine réunion**

22. Le Comité a noté que la prochaine réunion du Comité de promotion et de développement des marchés aurait lieu à Londres pendant la 107<sup>e</sup> session du Conseil, du 26 au 30 septembre 2011.